

**ARRETE DE POLICE N°352**

OBJET : Travaux de terrassement pour un raccordement à l'égout à Arbre, rue Stampia au niveau du numéro 26.

Le Bourgmestre,

Considérant le courrier de Mr Beguin Ph., architecte (081/433.433), nous informant de travaux de terrassement pour un raccordement à l'égout à Arbre, rue Stampia au niveau du numéro 26 qui seront réalisés par l'entreprise Wiame et sollicitant à cette occasion l'autorisation de réglementer la circulation au niveau du chantier ;

Attendu qu'il convient de prendre des mesures en vue d'éviter tout risque d'accident ;

Vu l'urgence ;

Vu les articles L1123-29 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et 135 § 2 de la Nouvelle Loi Communale ;

**ARRETE :**

Art.1. Le mercredi 17 mai 2017, l'entreprise susnommée est autorisée à effectuer des travaux de raccordement à l'égout par ouverture de voirie à Arbre, rue Stampia au niveau du numéro 26, à interdire la circulation et à réglementer celle-ci au niveau du chantier par une signalisation adéquate.

Art.2. La signalisation conforme aux prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 7 mai 1999 sera placée et enlevée par les soins de l'entrepreneur des travaux, sous son entière responsabilité, qui veillera particulièrement à la signalisation nocturne le cas échéant. Le demandeur veillera à indiquer au niveau du chantier, de manière claire et lisible, les noms et coordonnées du responsable de la signalisation. Copie du présent arrêté sera affiché par ses soins.

Art.3. L'entreprise qui effectue les travaux est priée d'informer les riverains de la rue concernée via une copie du présent document dans leurs boîtes aux lettres au minimum trois jours avant la date du début des travaux.

Art.4. Les infractions à la présente seront punies des peines de simple police. La zone de police "Entre Sambre & Meuse" sera chargée de l'exécution de la présente.

Art.5. Expédition de la présente sera transmise aux Greffes des Tribunaux de 1<sup>ère</sup> Instance et de Police, à Monsieur le Directeur des Opérations de la zone de police "Entre Sambre & Meuse" et aux services du TEC.

Fait à Profondeville, le 16 mai 2017



Le Bourgmestre ;

*L. Delire*  
L. DELIRE